

Liste des chants de la contribution de Barthélémy :

Vol.	Folios	Titre
2	314 r 317 r	Kernolquet (1ère version)
2	318 r 321 r	Kernolquet (2ème version)
3	182 r 183 r	Jannetdic Ar Roux

## 2.3. - Analyse

### 2.3.1. - Kernolquet

*Transcription : volume 2, page 307 et p. 312.*

Ce chant de «Kernolquet» a été classé par le Comité dans la catégorie des «poésies historiques concernant un personnage» (classe V, 3). Dans un article de 1858, Anatole de Barthélémy le présentait ainsi :

*La chanson suivante, dont je donne une traduction presque littérale, réservant le texte breton pour les pièces justificatives, est rédigée dans le dialecte de Goëlle : elle paraît avoir été composée dans la prison de Saint-Brieuc par un complice qui cherchait, par ses révélations, à obtenir sa grâce ; je l'ai prise sur une copie qui porte la date du 22 août 1663, mais elle est antérieure à cette date de quelques années, puisque Jean de Lannion, qui y joue un rôle important, mourut en 1660.*<sup>24</sup>

De Barthélémy a manifestement recopié un écrit auquel il accorde sans restriction une vérité historique :

*Tous les noms propres sont travestis à la manière bretonne, mais il est facile de voir que le théâtre des déprédations de M. de Kernolquet était dans le pays de Guingamp : les noms de lieu l'indiquent assez.*

La version proposée dans cet article est identique à celle adressée au Comité à quelques variantes orthographiques près qui ressemblent fort à des erreurs de copie commises par une personne maîtrisant mal l'écriture du breton.

#### Mélanges historiques

historet  
mah  
voeiz  
hosti  
soma  
zein  
Coadalan

#### P.P.F.

hi torret  
hak  
voelze  
ho ti  
som a  
rein  
Coadalay

C'est la même version qui figure dans les manuscrits Penguern<sup>25</sup>, elle porte de même à la fin du texte les mots *finis 22 août 1663*. La traduction de Penguern est sensiblement différente de celle de Barthélémy, ce qui laisse penser que le texte breton original qu'ils ont retrouvé n'était pas traduit. Cette version de Penguern sert

<sup>24</sup> De Barthélémy, *Mélanges historiques*, tome III, 1858, p. 78.

<sup>25</sup> Bibliothèque nationale, manuscrit 111, copié par Ollivier, publié dans les *Annales de Bretagne*, 1900, tome 15, pp. 612-624.

d'illustration à un article bien documenté sur «Kernoelquet, Le mandrin Trégorrois» paru dans «Les Cahiers du Trégor» en 1982 :

*Une «gwerz» chantée au coin de l'âtre, les longues soirées d'hiver, faisait encore, bien après les faits, frémir les âmes sensibles aux exploits devenus légendaires du sire de Kernoelquet. Le Lannionnais, Mr de Penguern, la recueillit au début du siècle dernier. Elle rappelle d'une façon si précise et si exacte les faits cités plus haut sur la foi des archives judiciaires que l'auteur de la ballade semble les avoir personnellement vécus. Elle nous apporte d'autres détails invérifiables mais très vraisemblables : la tentative d'assassinat contre le Sr de Kernabat, la révolte des paysans de Péder nec, etc. ... L'auteur pousse même la précision jusqu'à nous livrer une partie de son identité : il était fils de Pondelory (map Pondellory). Il composa sa Gwerz «en prison parmi les criminels» sans doute en 1663. [...] Il s'agissait sans doute d'un des fils d'Yves du Dresnay, sieur de Pondelory, dévoyé comme bien d'autres par l'âme damnée de Kernoelquet.<sup>26</sup>*

Ne pouvant recopier l'intégralité de leur article, nous donnons ci-dessous des extraits évoquant particulièrement certains vers du chant que nous étudions :

*Depuis plusieurs mois, les marchés et foires du Trégor et du Léon étaient en effervescence : de la fausse monnaie circulait. [vers 9-10]*

*[...] Enfin deux compères, Yves Conan et un nommé Lalande<sup>27</sup> furent appréhendés en flagrant délit, alors qu'ils écoulèrent la marchandise sur un marché léonard. Ils furent emprisonnés à Lesneven. Mais leur procès n'eut guère le temps d'être instruit puisque quelques jours après leur arrestation, la prison de Lesneven fut investie par un fort parti d'hommes armés, et ils furent délivrés. [vers 74-76]*

*[...] L'enquête permit de situer le repaire des faux-monnayeurs : il s'agissait du manoir du Porzou en Tréglamus, résidence ordinaire de Guillaume Le Merdy, Sr de Kernoelquet. Celui-ci, véritable chef d'un gang organisé faisait oeuvrer à ce projet criminel non seulement de nombreux hommes de main chargés de receler puis d'écouler l'argent, mais ses propres parents, en particulier ses neveux. Parmi ceux-ci figuraient Mahé de Cozvern, fils d'Isabeau Le Merdy, et du sieur de Cozvern en Trézélan, et les enfants de Marie Le Merdy et François de Trolong : Maudet, sieur de Coadelay, René, sieur de Saint-Luc, André, sieur de l'Estang, Philippe, sieur de Kerallain, Guillaume, sieur de Villeroy, Jean-Claude, sieur de Saint-Jean, Claude, sieur de Kerhors. [vers 74-76]*

*[...] «Dit qu'il a ouï dire à Vincent le Flem et Jaouen Pastol qu'ils avaient été souvent en Léon dérober des chevaux pour le dit Kernoalquet, et qu'il avait vu Thomas Le Flem amener en maison du Porzou un bœuf qu'il avait dérobé» . [vers 69-70]*

*[...] La série sanglante commença en 1657. Deux marchands forains, Camille Rochpidou et son fils ne revinrent pas de leur colportage. Ils avaient disparu entre Guingamp et Morlaix. Leur associé déposa une plainte contre inconnu, mettant en route la justice. Les monitoires promulgués dans les églises de Péder nec, Tréglamus et St Michel afin de susciter des témoignages, permirent d'apprendre que les deux colporteurs ayant été invités au manoir du Porzou pour y débiller leur marchandise, y furent assassinés, et leur marchandise écoulée dans les marchés des environs. [vers 29-40]*

<sup>26</sup> Les Cahiers du Trégor, 1982, n° 1, pp. 21-36.

<sup>27</sup> Il est confirmé plus loin dans cet article que le dénommé de La Lande est le cuisinier du manoir du Porzou [vers 25].

*[...] Charles Toudic et Rolland Le Lannier, furent appréhendés puis exécutés. A la suite des déclarations qu'ils firent sous la torture, la Cour [...] mandait «à tous les sujets du Roy» de «courir sus au sieur Kernoelquet» et de le saisir «mort ou vif. [vers 109 ; vers 93-96]*

*[...] Cette affaire embarrassait fort la noblesse du pays dont la réputation se voyait ternie par les brebis galeuses du Porzou, de Coatelay et de Cozvern. Ils formèrent une ligue sous le commandement de Charles d'Acigné, sieur de Kernabat. [...] Répondirent à l'appel, son fils Jean d'Acigné, Sr de Carnavalet, Rolland Le Goalès, Sr de Mezaubran, Claude-François de Rosmar, Sr de Runangoff. [vers 119- 124]*

*[...] Ils furent menés sous bonne escorte à Coadelan, et vers les deux heures de l'après-midi conduits à Guingamp. On les garda quelques moments à l'hôtel du Cheval Blanc avant de les convoyer vers une prison plus convenable. [vers 147-148]*

La base historique de ce chant est donc parfaitement attestée par les recherches menées en archives par les historiens trégorrois.

Malrieu : 0174 - Kernolquet al laer

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 b] BARTHELEMY (DE), K.nolquet, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 2, f° 314r-317r.
- [1 a] BARTHELEMY (DE), Kernolquet, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 2, f° 318r-321v.

Autres versions bretonnes :

- [1 c] BARTHELEMY (DE), Kernolquet, Mélanges historiques, 1858, tome 3, pp. 79-81.
- [1 d] BARTHELEMY (DE), Kernolquet, Mélanges historiques, 1858, tome 3, pp. 136-141.
- [1 e] OLLIVIER, K.nolquet, B.M. Rennes - Manuscrit 988, pp. 270-276.
- [2 a] PENGUERN, Guernolquet, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 111, s.d., f° 242r-251r.
- [2 b] LE ROUX, Kernolquet, Annales de Bretagne, 1899-1900, tome 15, pp. 612-624.
- [2 c] OLLIVIER, Guernolquet, B.M. Rennes - Manuscrit 974, s.d., pp. 183-189.
- [2 d] OLLIVIER, Guernolquet, B.M. Rennes - Manuscrit 977, 1937, pp. 406-412.